

DSP Assistant d'architecte

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>Activités visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Etude de conception architecturale ○ Participation au montage du dossier de réponse à un appel d'offres ○ Contextualisation d'un projet architectural de travaux neufs ou de rénovation ○ Construction d'une maquette numérique ○ Suivi de l'état d'avancement des travaux jusqu'à réception ○ Suivi et contrôle de la conformité d'intervention sur un chantier (sécurité, délai, ...) 	<p>Compétences attestées :</p> <p><u>Compétences transversales</u></p> <p>Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et/ou en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles. <p>Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue. - Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages. - Communiquer dans une langue étrangère. - Se servir des outils numériques en lien avec un champ professionnel. <p><u>Compétences spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide à la mise en œuvre les techniques de la construction. 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.</p> <p>Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la mise en œuvre les techniques élémentaires de la rénovation. - Réaliser un métré, une étude de prix et participer à la réponse d'un appel d'offres. - Modéliser un ouvrage à l'aide d'un logiciel de maquette numérique. - Prendre part au processus de gestion de projet collaborative autour de la maquette numérique. - Contextualiser un projet architectural de travaux neufs et de rénovation - Participer aux études de conception et au contrôle des ouvrages en mobilisant les règles de l'art et les normalisations associées. - Produire des documents graphiques à l'aide d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur. 	